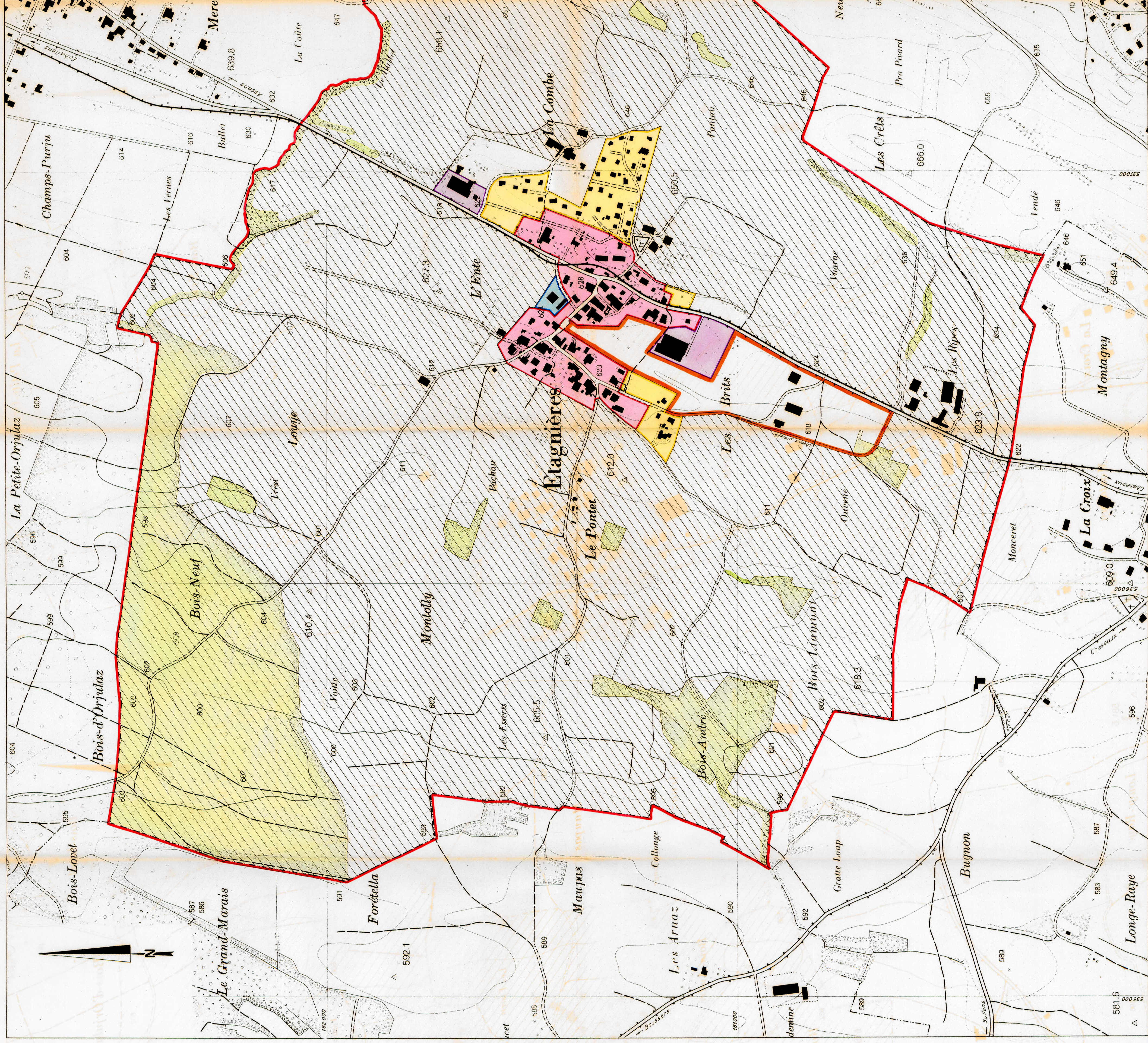


PLAN DES ZONES

	Zone du village		Zone intermédiaire
	Zone des villas		Zone agricole
	Zone artisanale et de petite industrie		Aire forestière
	Zone de constructions d'utilité publique		Secteur à occuper selon plans de quartier ou plans partiels d'extension



Approuvé par la Municipalité le 27 octobre 1982
et le 23 septembre 1985
Le Syndic La Secrétaire
D. TIT

Déposé à l'enquête publique
du 19 novembre au 20 décembre 1982
du 6 mai au 6 juin 1983

Adopté par le Conseil communal dans ses séances
du 14 avril 1983 et du 23 juin 1985

Le Président

Secrétaire

APPROUVÉ

Le 5 SEP 1986

Approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud le 5 SEP 1986

L'atteste, le Chancelier